

Communales
Octobre 2018

FLOREFFE



Floreffe

Bilan de la législature 2013-2018





*6 années passées,
de profondes racines dans la vie floreffoise.
6 nouvelles années,
une continuité dans la croissance...*



Lors des dernières élections communales de 2012, nos concitoyens ont accordé largement leur confiance à notre groupe RPF (Rassemblement pour Floreffe) en nous permettant d'occuper treize sièges au Conseil communal sur les dix-neuf à pourvoir.

Aujourd'hui, à six mois de la prochaine échéance électorale communale, nous tenons à vous présenter succinctement le bilan de cette législature, même si celle-ci n'est pas tout à fait à son terme et que de nombreux chantiers sont en cours et d'autres prêts à sortir des cartons.

En effet, nous estimons ne pas devoir attendre la veille du scrutin pour vous permettre de former votre jugement sur les réalisations du mandat: jusqu'à présent, nous n'avons jamais répondu aux attaques régulières souvent insidieuses, partiales, voire mensongères de l'opposition, préférant l'action à la polémique stérile.

Au départ de notre programme électoral de 2012, nous avons présenté au Conseil communal la déclaration de politique générale reprenant nos projets pour les six années de la législature. Ensuite, nous l'avons transposée dans un Plan stratégique transversal (PST), méthode nouvelle décidée par la Région wallonne au titre d'expérience pilote pour laquelle notre commune avait été retenue aux côtés de vingt-trois autres parmi les 87 postulantes.

Après concertation, nous avons choisi de regrouper nos projets dans quatre grands axes principaux, à savoir d'œuvrer vers davantage d'efficacité, de solidarité, de dynamisme local et de qualité de vie. Voilà bien de bonnes intentions, direz-vous, mais qu'en est-il dans les faits ? C'est pour tenter de répondre à cette question bien légitime que nous soumettons aujourd'hui, à votre esprit critique, ce résumé de bilan de près de six années de réflexions, de concertations et de réalisations.



Si nous faisons l'effort de réaliser cette synthèse - forcément incomplète et limitée à ce qui nous paraît l'essentiel -, c'est simplement pour ne pas vous en rendre la lecture par trop indigeste au risque de vous décourager devant un nombre de pages impressionnant... La faculté vous est bien sûr donnée de vous rendre sur notre site internet ou sur notre page facebook pour une connaissance plus exhaustive de notre bilan.

Tout d'abord, nous avons veillé à travailler dans la transparence et à aucun moment, l'intégrité d'aucun de nos élus n'a pu être mise en doute. De leur côté, le Collège communal et la Directrice générale ont mis en application des règles strictes de contrôle interne pour éviter toute dérive au sein des services.



Par ailleurs, des méthodes modernes de planification du travail (le PST) et l'adoption d'un Plan communal de développement rural (PCDR), d'un Plan communal de développement de la Nature (PCDN) et d'un Plan de cohésion sociale (PCS) balisent dorénavant et pour plusieurs années, le chemin à parcourir pour atteindre les objectifs fixés.

Tous les projets retenus dans le PCDR ont fait l'objet de décisions collectives au travers de nombreuses réunions associant mandataires et citoyens sous la houlette de la Fondation rurale de Wallonie. L'adoption, à l'unanimité par le Conseil communal suivie de l'approbation par la Région wallonne au mois de juin 2015 d'un PCDR reprenant quarante-deux projets à mener à bien d'ici 2025, nous donne aussi l'accès aux subventions régionales sans lesquelles leur réalisation serait reportée à la Saint-Glinglin. Ces planifications donnent surtout beaucoup de cohérence et de suivi dans les projets et n'empêchent nullement de profiter de certaines opportunités qui se présentent.

Notre volonté constante a toujours été d'être à votre écoute et de tenir compte au maximum de vos idées ou suggestions. Mais à l'issue des concertations, lorsqu'est venu le moment de décider, nous avons à cœur ensuite de nous en tenir aux choix effectués, parfois au grand dam de l'opposition qui tardivement, voudrait remettre en cause des décisions mûrement réfléchies au risque de faire capoter ces projets.



Parmi les points forts de cette législature, soulignons l'importance et la hauteur des investissements réalisés : près de dix millions d'euros en six ans.

Depuis la fusion des communes - voici quarante ans-, c'est de ce point de vue, sans conteste, le meilleur résultat atteint. Et il ne s'agit pas d'investissements de prestige ou de poudre aux yeux, mais de réalisations durables, utiles et nécessaires. Jugez-en par vous-mêmes sur les principaux secteurs concernés :

- patrimoine : achats de terrains/bâtiments, rénovations : **1.960.000 €**;
- réfections de voiries/rénovation du bâtiment du service travaux/achats véhicules et gros outillage : **2.230.000 €**;
- écoles (bâtiments/cours de récré/jeux/ achats de mobilier ou d'informatique) : **1.240.000 €** ;
- infrastructures sportives, achats d'équipements : **1.626.000 €**;
- bâtiments des cultes, subventions extraordinaires : **390.000 €**.



À côté de ces investissements, un effort tout particulier s'est porté sur le renforcement du personnel tant quantitativement que qualitativement et cela, afin d'amplifier et d'améliorer encore le service rendu aux citoyens. C'est ainsi par exemple que nous avons porté à 38 h 1/2 les heures d'ouverture des guichets du service de la population.

De nombreux recrutements et nominations statutaires ont permis de faire face aux demandes croissantes de nos concitoyens. Nous avons par ailleurs, veillé à assurer aux membres du personnel l'accès aux formations utiles à leur fonction et à ce qu'ils puissent disposer des outils informatiques les plus performants.

Nous avons également procédé au recrutement d'un agent chargé de la communication et de l'information afin d'améliorer les contacts avec les citoyens et ce, par l'utilisation des canaux de diffusion modernes. C'est ainsi par exemple que, dès à présent, nous participons au réseau Be-Alert qui permet d'informer sans délai toute personne affiliée à ce service dès que risque de se produire une catastrophe ou un sinistre majeur. Floreffe est également reprise comme commune pilote par le Bureau Economique de la province (BEP) pour « la Smart City by Bep », un programme d'actions qui propose des moyens pour rendre son territoire plus ingénieux, plus collaboratif, plus impliquant, plus attractif en permettant à ce territoire et à ses acteurs de tirer profit de la mutation numérique actuelle.

Enfin, le service communal des travaux a vu son charroi renouvelé et accru, ses bâtiments rénovés et ses services restructurés grâce à un encadrement renforcé.



En matière sociale, le CPAS a adapté ses services aux nécessités actuelles notamment en se dotant d'un deuxième véhicule au service de taxi social mais aussi par la création d'un lavoir et d'une épicerie sociale dont la gestion a été confiée à la Maison Croix Rouge locale.

En matière de petite enfance, alors que le secteur des accueillantes conventionnées connaît partout des difficultés, le CPAS a augmenté l'offre de services par l'ouverture de deux co-accueils, passant ainsi de 54 places disponibles en 2012 à 59 places en 2018.

L'ASBL monocommune 1,2,3 piano ...(crèche de Floreffe-centre) verra sa capacité doublée (de 24 enfants à 48) par l'ouverture d'une deuxième structure à Franière en 2019.



Concernant la politique sportive, durant cette législature nous avons finalisé le dossier du football et inauguré les nouvelles installations (cafétéria et vestiaires). En 2015, une convention d'occupation a été signée entre l'administration communale, l'ARSE Floreffe et l'asbl St Vincent. Celle-ci a été annulée suite à une plainte déposée par les groupes ECOLO et POUR.

Le centre sportif communal tourne à plein régime. Il accueille actuellement 25 clubs, ce qui représente approximativement 1150 personnes. Nous favorisons la création et le développement de nouvelles disciplines sportives, notamment dans le sport pour tous.

Après un parcours semé d'embûches mais une volonté toujours intacte d'aboutir, un projet de construction d'une salle pour la pratique du tennis de table est finalisé et nous sommes dans l'attente d'une promesse ferme de subvention de la part du ministre concerné.



Pour ce qui concerne la culture, outre le renforcement d'une politique de proximité, des expositions ambitieuses ont attiré l'œil sur Floreffe à l'international. Mais le leitmotiv reste une attention particulière aux plus jeunes. Les stages durant les vacances scolaires, à titre d'exemple, ont rassemblé pas moins de 245 enfants en 2017. L'expertise du Centre culturel a également permis à la salle communale d'accueillir des spectacles de qualité au long de ces années.

Aujourd'hui, l'équipe travaille à un important dossier de reconnaissance par la Fédération Wallonie-Bruxelles qui doit déboucher sur des subsides permettant de poursuivre, voire de développer cette politique ambitieuse au service des Floreffois.



En termes de développement, le tourisme n'est pas en reste. L'Office du Tourisme s'est concentré ces dernières années sur des infrastructures d'accueil comme une halte nautique, un parking motorhomes, un point de location de vélos électrique ou encore des itinéraires balisés à destination des randonneurs, des cyclistes et des cavaliers. Tous ces projets, émergeant à des subsides régionaux et provinciaux, sont en voie d'aboutir presque en même temps en cette année 2018.

Parallèlement, un accent particulier a été placé sur le tourisme scolaire, participatif et familial. Résultat immédiat: le coq Flory -dont le nom a été choisi par des citoyen(ne)s- est devenu le héros favori des enfants qui partent à la découverte ludique de Floreffe.



Quant à la problématique de la propreté publique, même si des efforts importants ont été consentis, force est de reconnaître que les résultats ne sont pas à la hauteur de nos espérances. Pour mémoire, nous avons procédé à l'acquisition d'un camion-brosse (208 000 €), organisé de nombreuses opérations «commune propre» avec le concours d'étudiants pendant les vacances ou avec des citoyens motivés venus renforcer le service communal très impliqué dans ce domaine. Devant les nombreuses incivilités, ces tâches devront encore être amplifiées à l'avenir, la poursuite des infractions renforcée par la voie des sanctions administratives et la sensibilisation à ce fléau encore davantage accrue dans le futur.

Pour ce qui concerne la mobilité - et donc la sécurité de chacun -, elle a été revue entièrement dans le centre de Floreffe et la signalisation routière (marquages au sol, panneaux, coussins berlinois, ...) adaptée chaque fois que la nécessité s'en est fait sentir. La restructuration des services de police de notre zone Entre-Sambre-et-Meuse (quarante-trois mille habitants) et notre intégration au 1er janvier 2015 dans la zone de secours (service incendie et aide médicale urgente) Val de Sambre (quatre-vingt-six mille habitants) ont conféré une meilleure efficacité de ces services de première urgence au profit de nos populations et sur le terrain, une meilleure prise en compte de la proximité.



L'environnement et l'énergie constituent pour leur part, deux services communaux dont l'importance s'accroît sans cesse - raison pour laquelle nous avons décidé de porter à temps plein les prestations de notre Conseiller en énergie actuellement à mi-temps. L'adoption d'un PCDN qui reprend vingt-huit objectifs à atteindre dans les dix ans à venir est aussi une garantie de la poursuite d'une politique environnementale de qualité.

Citons quelques exemples de réalisations du PCDN :

- la végétalisation des cimetières
- la mise en valeur de la richesse du patrimoine fruitier
- la gestion et la restauration de milieux naturels,....

Si nous examinons les réalisations en matière d'enseignement communal - lequel poursuit sa croissance régulière de population en atteignant actuellement le chiffre de six cents élèves -, nous constatons que le pouvoir communal n'a jamais cessé d'investir : construction d'une extension de l'école de Soye, reprise en propriété par la commune du bail emphytéotique relatif à l'ancienne école des filles concédé au Conseil de l'Enseignement des Provinces et des Communes, aménagement de la cour de récréation ; travaux de rénovation de l'école primaire et aménagements de l'école maternelle de Franière relatifs aux problèmes de surchauffe et à l'acoustique ; remplacement de la toiture de l'école maternelle de Buzet et démarrage du chantier de rénovation de l'ancien presbytère de Buzet et de la construction d'une extension pour accueillir la Maison des enfants.

Le nombre élevé de notre population scolaire a permis notamment le recrutement et la nomination de plusieurs enseignant(e)s ainsi que le lancement d'une procédure en vue de l'engagement d'un deuxième directeur d'écoles. Nous tenons à saluer ici la qualité et la compétence du personnel enseignant communal et le partenariat dynamique des équipes éducatives avec les comités de parents : la réussite de notre enseignement est le résultat du travail au quotidien de ces équipes pédagogiques et du soutien vigilant du pouvoir organisateur de l'école.



L'Accueil Temps Libre (ATL) vient compléter l'accueil organisé dans l'école pour les enfants de 2 ans 1/2 à 12 ans par une prise en charge extra-scolaire. Cela répond aux besoins des parents qui doivent concilier leur vie familiale et professionnelle. Ce ne sont pas moins de 210 à 245 élèves qui bénéficient chaque jour des « garderies scolaires » et entre 50 et 60 enfants qui, chaque semaine, participent aux ateliers du mercredi. Le succès rencontré par cette initiative est tel que le personnel d'encadrement a vu son nombre doubler, passant de six à douze gardiennes.

Enfin, le dossier de réaménagement du Centre de Floreffe a mobilisé de nombreuses énergies et nécessité des concertations tous azimuts pour déboucher sur un projet qui donnera enfin!, à notre cœur de village, une qualité esthétique et un aspect bien plus accueillant. Ce chantier se réalisera en deux phases et pourrait débiter à l'automne prochain. Les quelques places de parkings supprimées - qui ont fait couler tant d'encre et de salive - seront largement compensées par la plus-value que cet aménagement apportera, tant en termes de valeur immobilière du bâti qu'en termes de convivialité

Ensemble, en confiance...

6 ans de réflexion, de concertation, d'enracinement de l'action

Un avenir dans la continuité avec

Une vision commune !



Une vision commune



De gauche à droite

Barbara Bodson - Claire Kips-Arnoux - Sébastien Gerard - Marie Frères - Marc Remy - Pauline Seumois
Isabelle Schoore - Philippe Jeanmart - Anne Romainville - Cédric Pirnay - Delphine Monnoyer
Damien Habran - Philippe Vautard - Bertrand Jacques - Rita Verstraete-Goethals
Dominique Dehombreux - Georges Dautrive - Nathalie Zanussi - Benoit Mouton



Editeur responsable: Ph. Vautard

Visitez le web

 www.rpffloreffe.be

 /RPFloreffe

 @RPFloreffe



Contactez-nous

 rpffloreffe@gmail.com

 RPFloreffe

 Rue Robersart, 127
5150 FLOREFFE